

Le Journal des décideurs **L'économiste** du Bénin

AGI SOCIÉTÉ DE BOURSE
AFRICAINNE DE GESTION ET D'INTERMÉDIATION
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Investissement au Bénin

Des opportunités de sous-traitance avec de nouveaux investisseurs

La cinquième édition des "JEU-DIS DE L'INVESTISSEUR" a eu lieu le jeudi 02 Février 2023 à Cotonou. A l'occasion, plusieurs nouveaux... • (Page 11)

Permis de construire au Bénin

La sûreté des investissements mal connue

Recourir à une autorisation avant de construire sa maison n'est des habitudes des Béninois. Le permis de construire n'est pas utile pour bon nombre de citoyens alors qu'il s'est... • (Page 10)

Exécution de la loi de finances 2023

2 346,4 milliards de crédits budgétaires inscrits



• Rodrigue CHAOU, le Directeur Général du Budget

Revue annuelle de la composante 1 du projet SWEDD-Bénin/ Zone Sud • (Page 04 & 05)

• (Page 03) **Sommet Dakar 2**

La BOAD reste engagée dans la lutte contre la faim

Serge EKUE, Président de la BOAD a pris part au Sommet Dakar 2 de la Banque Africaine de Développement... • (Page 03)

Secteur du numérique

De grands projets annoncés pour l'année 2023

Madame le ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie Adam Soulé... • (Page 02)

Elections du 8 janvier 2023

Le médiateur de la République remercie tous les acteurs

Pour une bonne organisation des élections législatives du 8 janvier 2023, le Médiateur de la République remercie tous les acteurs... • (Page 11)

Protection des enfants au Bénin

Lancement de la plate-forme numérique de gestion des Centres d'accueil et de protection des enfants

Le Bénin dispose désormais d'une plateforme numérique de gestion des Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant... • (Page 11)



La performance de trois sous-projets à la loupe

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Secteur du numérique au Bénin

De grands projets annoncés pour l'année 2023

Madame le ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou a présenté l'agenda 2023 de son ministère. C'était, vendredi 03 février 2023 à Cotonou, en présence des représentants des structures et sociétés sous tutelle du ministère du numérique et de la digitalisation.

• Falco VIGNON

Madame le ministre a sacrifié à la tradition de l'agenda de son ministère. De grands projets pour renforcer les socles déjà existants dans le cadre du développement du numérique au Bénin. L'année 2023 est placée sous le signe de la généralisation de la gestion électronique du courrier et des documents dans toute l'administration publique. Entre autres mesures phares de l'année 2023, on note le renforcement du portail national des services publics par la mise en place de 30 nouveaux e-services sur la plateforme. Au nombre de ces nouveaux e-services on peut citer : l'inscription au pèlerinage du Hadj, la demande du permis de construire, de l'attestation de succès à l'examen de permis de conduire, la première immatriculation d'un véhicule quatre roues et plus ; la mutation de véhicule ; l'autorisation de vitres teintées ; l'autorisation d'ouverture d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et annexe ainsi que la prise de rendez-vous au Centre national hospitalier et universitaire de Cotonou tout en mettant un accent particulier sur le renforcement de la sécurité numérique. Toutes ces mesures sont réparties en quatre projets. Il s'agit, entre autre, de la deuxième phase du déploiement du haut débit et du très



haut débit sur l'ensemble du territoire. Pour la mise en œuvre de cette phase, il sera décaissé une cagnotte de 8.392.600.000 franc CFA et ceci pour permettre de poursuivre l'objectif d'apporter le haut débit et le très haut débit aux populations et aux entreprises béninoises par le biais des investissements publics et privés. Le deuxième projet, est la mise en œuvre de l'administration intelligente qui bénéficie d'une allocation financière qui s'élève à 1.500.000.000 franc CFA. L'objectif de ce volet, est de renforcer le service aux citoyens et aux entreprises par la généralisation des e-services et l'accélération de la digitalisation de l'administration publique. Ce budget prendra en compte également le développement des usages et de la confiance numérique dans la perspective d'adopter les services et usages numériques innovants et de qualité dans les secteurs de la vie économique et sociale.

Et enfin le projet de transformation numérique des collectivités locales qui vise à renforcer l'attractivité des collectivités locales par le numérique. Pour parvenir à ce dernier, 4.379.048.000 franc CFA seront alloués au projet. Il est prévu également à l'agenda 2023 le renforcement de l'accès des citoyens aux médias et à l'information de qualité. Pour rappel, le Ministère du Numérique et de la Digitalisation a été doté d'un budget qui s'élève à 31.075.081.000 en 2023 contre 25.146.972.000 francs CFA en 2022. Une évolution positive qui se justifie par plusieurs raisons. D'une part, il est une conséquence de l'accroissement sensible du financement extérieur du secteur. Mais surtout, il relève, d'autre part, de la mise en œuvre de nouveaux projets structurants dans les secteurs du Numérique et de la Digitalisation et celui des Médias au titre de l'année 2023.

AUX DECIDEURS...

L'électronique au service des pauvres

L'inclusion financière devient une réalité aussi bien au Bénin que dans l'espace UEMOA. Le site d'information financialafrik.com renseignait un an plus tôt que le Bénin était le leader régional de l'inclusion financière. Cette prouesse en matière de monnaie électronique est fondamentalement profitable aux citoyens à pouvoir économique modeste. Et l'on constate que l'indice d'inclusion financière s'est globalement amélioré dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ressortant à 0,520 en 2020 contre 0,501 en 2019, sur une échelle de 0 à 1, selon le rapport annuel consacré au sujet par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Par pays, cet indice s'est établi à 0,647 en 2020 au Bénin, contre seulement 0,170 en 2010. Le pays devance ainsi tous les autres de la sous-région. L'année considérée a été marquée au Bénin par la création, par décret, d'un Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF). L'instance a pour mission d'encourager les populations et les PME à recourir davantage au système financier et de restaurer leur confiance à l'endroit des services financiers. C'est le troisième pays de l'Union à se doter d'une telle structure, après le Sénégal en 2009 et la Côte d'Ivoire en 2016. Au classement 2020 de l'inclusion financière, le Bénin est suivi par la Côte d'Ivoire (0,606), le Burkina (0,590), le Sénégal (0,587) et le Togo (0,564). La Guinée-Bissau, le Niger et le Mali, avec respectivement 0,245, 0,250 et 0,445 affichent une faible performance. Au sujet de la monnaie électronique, le nombre de comptes au sein de l'UEMOA a progressé de 39 % à 131 millions, en 2021. Cette progression reflète l'adoption croissante des services financiers numériques dans cette zone monétaire, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. La Côte d'Ivoire enregistre le plus grand nombre de comptes, suivie du Sénégal. Ecofin révèle que le nombre de comptes de monnaie électronique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) est ressorti à 131 millions, au 31 décembre 2021. Ces comptes sont en hausse de 39 %, soit 37 millions de nouveaux comptes enregistrés par rapport à l'année 2020 (94 millions). Par ailleurs, les informations émanant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), établissent que cette progression du nombre de comptes de monnaie électronique « reflète l'adoption croissante par les populations, des services financiers numériques, amorcée pendant la période du confinement lié à la pandémie de Covid-19 ». Dans son rapport annuel 2021 sur l'évolution des services financiers numériques dans l'Uemoa, publié ce 1er février, la Bceao poursuit en indiquant « qu'une moyenne trimestrielle de 8,77 millions de comptes de monnaie électronique a été observée, soit une évolution de plus de 3 millions par mois ». Presque tous les pays de l'Uemoa ont enregistré une hausse du nombre de comptes de monnaie électronique au 31 décembre 2021. Toutefois, le taux de progression le plus élevé, soit 65 %, a été observé en Côte d'Ivoire. Cette progression en Côte d'Ivoire est en partie liée à la « forte pénétration du produit Wave Money », soutient la Bceao. Le pays comptait 45,6 millions de comptes de monnaie électronique en 2021. Au Sénégal, le nombre de comptes de monnaie électronique a connu une hausse de 62 %, pour s'établir à 21,5 millions en 2021, contre 13,2 millions en 2020. Ces deux pays sont suivis de la Guinée-Bissau qui affiche une évolution de 30%. Le Niger, le Bénin, le Mali et le Burkina affichent des taux allant de 17% à 26%. Concernant le Togo, le taux de croissance du nombre de comptes ouverts ressort à 13%.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Financement vert des PME en Afrique : Le groupe AGF s'associe avec Bettervest

Le groupe African Guarantee Fund (AGF) a signé, jeudi 26 janvier 2023, un accord de partenariat avec Bettervest, une plateforme de financement participatif basée à Francfort (Allemagne) pour accroître le financement de projets de développement durable des PME en Afrique. Selon les termes de cette convention, AGF fournira une garantie partielle à Bettervest, en partageant le risque de défaut résultant de facilités accordés aux PME sur le continent.

Exécution de la loi de finances 2023

2 346,4 milliards de crédits budgétaires inscrits

Estimés à 2 346,4 milliards F Cfa, les crédits budgétaires au titre de 2023 seront exécutés suivant l'approche programme et le Système d'information et de gestion des finances publiques (Sigfp) adoptés par le Bénin.

• Aké MIDA

Au titre de l'année budgétaire 2023, des crédits d'un montant de 2 346,4 milliards F Cfa seront exécutés par 86 programmes budgétaires et 15 dotations, rattachés à 35 sections budgétaires : 23 ministères et 12 institutions de la République, d'après la direction générale du Budget (Dgb). Comme l'année dernière, la gestion budgétaire et comptable se fera en mode programme, laquelle approche révolutionne l'organisation des unités budgétaires ainsi que les pratiques et les règles de gestion financière et comptable à travers le Système d'information et de gestion des finances publiques (Sigfp). Les dépenses ordinaires (hors salaire, charges de pension et charges financières de la dette publique) à savoir les acquisitions de biens et services et les dé-



• Rodrigue CHAOU, le Directeur Général du Budget

penses de transfert doivent être libérées par trimestre à hauteur de 25 % du total des crédits inscrits pour l'année, recommande la Dgb. Quant aux dépenses à caractère saisonnier, elles seront libérées en fonction des besoins réexaminés par les gestionnaires de crédits et les ordonnateurs et validés par le ministre chargé

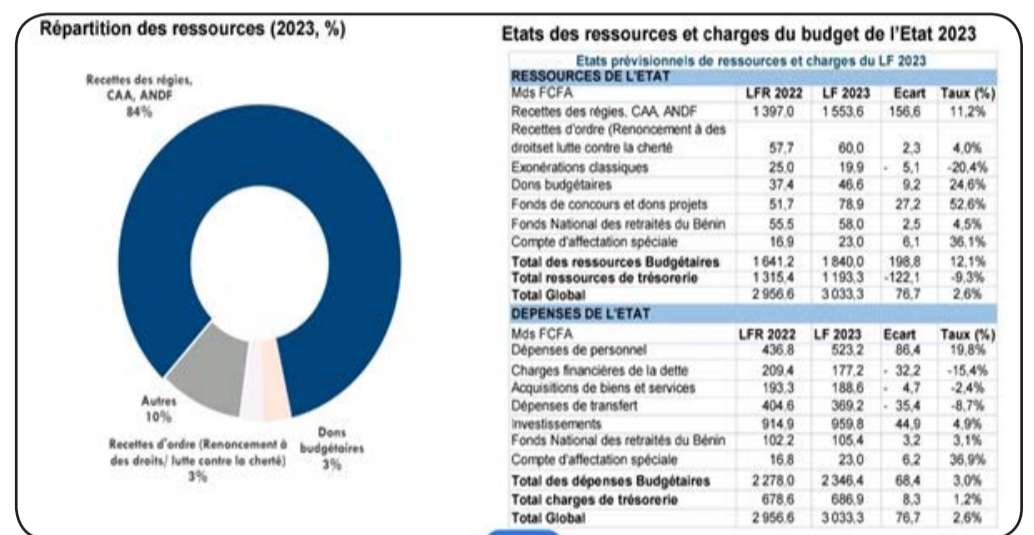
des Finances. Les crédits budgétaires reliés aux contrats de prestation (entretien, sécurité, dépenses de loyers, abonnement, maintenance) sont entièrement libérés en début d'année, mais l'émission des mandats de paiement reste trimestrielle. Pour les crédits relatifs aux investissements, notam-

ment les travaux de marchés publics, la libération des crédits s'opérera en fonction de l'exigibilité des modalités de règlement des prestations contenues dans les conventions/contrats. Au titre de 2023, le Programme d'investissement public (Pip) est chiffré à 959,750 milliards F Cfa contre 812,846 milliards en 2022, soit une hausse de 146,905 milliards (18,1 %). L'énergie, l'eau, l'agri-

culture, le cadre de vie, le numérique, les infrastructures sociocommunautaires, l'enseignement et la formation technique et professionnelle, sont les domaines prioritaires des investissements. Les projets s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la transformation structurelle de l'économie, de l'accroissement durable du bien-être social de la population et de l'accélération des projets en

matière de renforcement de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Pour rappel, le budget général de l'Etat pour la gestion 2023 est équilibré en emplois et en ressources pour un montant total de 3033,3 milliards F Cfa, correspondant à un accroissement de 2,6 % par rapport à la loi de finances rectificative 2022. Les charges de trésorerie sont estimées à 686,9 milliards F Cfa.

Caractéristiques du budget de l'Etat, gestion 2023



Sommet Dakar 2 Feed Africa de la BAD

La BOAD reste engagée dans la lutte contre la faim

(Plus de 1,5 Mds EUR dans l'agriculture)

Serge EKUE, Président de la BOAD a pris part au Sommet Dakar 2 de la Banque Africaine de Développement le jeudi 26 janvier 2023 où il est intervenu sur le panel intitulé « Development Bank : building multilateral partnership and financing support ». Durant ce sommet qui a réuni gouvernants, experts du secteur de l'agriculture et acteurs du développement autour du thème « Nourrir l'Afrique : Souveraineté alimentaire et résilience le Président de la BOAD a réitéré la disponibilité et l'engagement de la BOAD auprès de ses États membres et du secteur privé dans le financement de projets structurants de développement agricole en vue de favoriser la lutte contre la faim. Dans une interview accordée à la fin du sommet, le président de la BOAD revient ici sur les efforts de la Banque et les engagements financiers à ce jour. La BOAD se pose et intervient en leader de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions du Sahel, particulièrement impactées par les changements climatiques.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les actions entreprises par la BOAD à cet égard, et quelles sont les orientations stratégiques qu'elle se fixe pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest ?

La BOAD est pleinement engagée auprès de ses États membres et du secteur privé, dans le financement de projets structurants de développement agricole, pour contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. A ce jour, ses financements cumulés dans l'agriculture ressortent à plus de 1,5 Mds EUR, soit c.15% de son bilan en stock.

En outre, la BOAD est engagée dans des programmes contra-cycliques, en faveur des États, afin de contribuer à résorber les chocs des crises alimentaires.

Au titre des récentes mesures,



nous pouvons énumérer :

Le Programme d'assurance récolte : initié dans le but de sécuriser les revenus des agriculteurs et des MPME agricoles contre les aléas climatiques dans tous les pays de l'UEMOA. Son implémentation est en cours au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Les études d'implémentation sont en cours dans les autres pays de l'Union. La mise en place de deux programmes de montants respectifs de 500 M EUR (COVID-19 en 2020) et 300 M EUR (SONGTAABA en 2022), en faveur des États

et du privé pour leur permettre de répondre à l'urgence liée notamment aux besoins alimentaires en lien avec la flambée des prix des céréales face aux chocs de la Covid-19 et à la crise ukrainienne.

La mobilisation d'environ 300M EUR pour le financement de projets d'agriculture climato-intelligente et le renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles, grâce à des techniques d'agriculture intelligente, dans le cadre de son accréditation auprès des Fonds climats. L'émission, en

2021, des premières obligations durables en Afrique subsaharienne, pour environ 750 M EUR en vue de renforcer la soutenabilité de ses financements dans le secteur agricole.

Les orientations stratégiques de la BOAD pour contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest passent par l'adoption du Plan stratégique Djoliba 2021-2025, basé sur une approche sectorielle, avec des prévisions de financement de l'agriculture et de l'agro-industrie, pour un montant d'environ 1

Md EUR, sur cette période. Djoliba vise spécifiquement à accroître la production vivrière, d'environ 200 000 tonnes additionnelles par an, avec une implication plus accrue du privé dans le cadre de PPP. Pour ce faire, la BOAD a compris que la capacité des Banques de Développement à financer des projets d'envergure provient, en grande partie, de leur robustesse, notamment de leur niveau de capitalisation. Plus, une banque dispose de fonds propres élevés, plus elle est en mesure de proposer des offres financières avantageuses.

Ainsi, la Banque travaille, depuis plus de deux ans, au projet d'Augmentation de son Capital, à hauteur de 900M EUR.

C'est le lieu de remercier tous les actionnaires et tous les partenaires qui ont œuvré à ce succès.

En vue de renforcer l'impact de Djoliba sur le bien-

être de nos populations, la Banque a consacré un de ses trois axes d'intervention à la résilience au changement climatique, avec l'ambition d'injecter 25% du total de ses engagements (plus de 1,2 Mds EUR), au profit des financements climatiques. Enfin, dans le cadre de son plan ESG, la BOAD mettra un accent particulier dans la décarbonation du portefeuille de projets agricoles, par le financement de projets agricoles verts et la mise en œuvre de mesures et de mécanismes de compensation. La BOAD, rappelons-le, fête son 50e anniversaire en cette année 2023. Elle est notre institution de financement pour le développement équilibré des 8 pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Ensemble, nous œuvrons et nous nous attelons à ces objectifs.

Source externe

Revue annuelle de la composante 1 du projet SWEDD-Bénin/ Zone Sud

La performance de trois sous-projets à la loupe

La ville de Bohicon a abrité du mardi 31 janvier au vendredi 03 février 2023, la revue annuelle de la composante 1 du projet SWEDD-Bénin. Cette rencontre qui a réuni les directeurs départementaux des enseignants maternel, primaire, secondaire technique et de la formation professionnelle, les points focaux des ministères sectoriels puis les Ongs partenaires a permis aux participants de jeter un regard dans le rétroviseur et d'évaluer le chemin parcouru. C'est aussi l'occasion de se projeter dans l'avenir après avoir établi les forces et les faiblesses.

Après un an de mise en œuvre des activités prévues au Plan de travail annuel 2022 (Pta 2022), l'heure est à l'évaluation. C'est à cet exercice que les différents acteurs impliqués de la zone Sud ont été conviés à Bohicon. Durant quatre jours, ils ont passé au peigne fin les réalisations des ONGs en charge des sous-projets « Autonomisation économique des femmes et des filles » ; « Maintien des filles à l'école » puis « Compétences de vie et santé de la reproduction ». Ils ont également analysé les difficultés rencontrées, défini les approches de solutions et élaboré la feuille de route des activités de 2023. Trois interventions ont marqué la cérémonie officielle d'ouverture. Dans son mot introductif, la Directrice exécutive de l'Ong CPADES, Rade-gonde Aïhou, représentant ses paires organisatrices de l'atelier, a donné un bref aperçu des impacts du projet SWEDD-Bénin dont l'objectif global est d'accélérer la transition démographique et de déclencher le dividende démographique et de réduire des inégalités entre les sexes dans la région du sahel. Dans l'atteinte de cette vision, de nombreuses filles déscolarisées et non scolarisées des sept départements de la zone sud, bénéficient des appuis divers allant dans le sens de l'autonomisation des groupes cibles. A sa suite, Mireille Bio Idrissou, la responsable de la composante 1 dudit projet, a manifesté sa fierté à l'endroit de tous ceux qui ont contribué aux résultats élogieux obtenus en 2022 avec un taux d'exécution de 95,87%. Ce qui classe la composante 1.2 au premier rang par rapport aux autres. Des analyses de la responsable de cette composante, 2022 a été une année de réalisation des grandes étapes de la mise en œuvre des sous-projets, d'apprentissage et d'actions en termes de stratégies et de construction d'une synergie forte au regard des acteurs qui gravitent autour des sous-projets. Elle a été aussi une année de grosses difficultés surmontées et aussi de plaintes compte tenu de la pression qui était exercée sur les uns et les autres. Cependant, tout n'est pas rose car, des défis restent à relever. A en croire Mireille Bio Idrissou, la pression sera maintenue durant le premier trimestre au regard du volume important d'activités à exécuter. « Cela voudra dire qu'il faut planifier les activités de l'an2 mais également rattraper les activités non réalisées l'an écoulé », a précisé la responsable de la composante 1. Ainsi, elle a exhorté les Ongs qui ont une obligation de résultats à passer en revue leurs offres techniques et financières sur la base desquelles elles ont été chacune évaluées et recrutées afin qu'au terme, les résultats escomptés soient atteints. Pour la Directrice départementale des affaires sociales et de la microfinance (DDASM) du Zou, l'importance du projet SWEDD n'est plus à démontrer puisqu'il œuvre à réduire les inégalités sociales et la pauvreté dans le rang des femmes et des filles. Ce qui constitue l'une des priorités du Gouvernement. Malheureusement, constate Sakinatou Gambari Imorou épouse Adégoutè, on enregistre encore dans nos départements des cas d'abandon de classe, de déscolarisation, de grossesses non désirées et toutes formes de violences à l'égard des femmes et des filles. Ainsi, elle a invité les ONGs à dresser le bilan exhaustif qui reflète la réalité de leurs actions sur le terrain au cours de cette séance de vérité. Ce diagnostic permettra, selon elle, d'échanger sur les stratégies de mise en œuvre des recommandations en vue d'inverser la tendance. Les travaux de cet atelier de revue annuelle ont pris fin vendredi 3 février 2023. Après l'ouverture des travaux, participants, animateurs d'ONGs et respon-



sables de la composante 1 se prononcent.



Entretien avec Mireille Bio Idrissou, Responsable de la composante une (RC1) du projet Swedd-Bénin :

« Je suis satisfaite de l'élan que prend les échanges qui nous conduisent à de très belles perspectives pour 2023 »

Quelle appréciation faites-vous du bilan de l'an 1 de mise en œuvre de la composante 1 du projet SWEDD-Bénin ?

Je pense que c'est un atelier capital dans la mesure où les ONGs de mise en œuvre qui ont été recrutées pour conduire les différents sous-projets de cette composante ont bouclé un an d'activités. Il était donc de bon ton qu'on marque une pause pour s'autoévaluer. Faire le point des réalisations, le point des activités non réalisées et surtout les leçons tirées du passé. Avec les différents acteurs qui ont participé aux deux premiers jours de travaux, nous avons eu l'essentiel de ce que nous recherchons à savoir les échanges autour des expériences vécues, l'appréciation des prestations, de la collaboration et surtout de la synergie d'actions entre les différents acteurs sur le terrain. Pour cela, mes impressions sont des meilleures. Je suis satisfaite de l'élan que prennent les échanges qui nous conduisent à de très belles perspectives pour 2023.

Quelles sont ces perspectives ?

Que les ONGs comprennent que 2023 est une année de grands défis et que leur mission axée sur un contrat signé avec la Banque mondiale devrait durer deux années. C'est un grand défi parce qu'il faut cumuler les activités

non réalisées au cours de l'an un avec les activités à réaliser au cours de l'an2, pouvoir les réaliser et rassurer le bailleur de ce que les performances des ONGs ne sont pas à mettre en doute. Du coup, le premier trimestre de l'année 2023 sera vraiment charnière pour les ONGs.

Parlez-nous des difficultés rencontrées?

Les difficultés varient d'un sous projet à l'autre. Lorsque nous prenons le sous projet compétences de vie et santé reproductive piloté par l'Ong Cpades, qui s'implémente à travers des espaces sûrs, la première difficulté c'est la rétention des filles que nous encadrons au niveau de ces espaces sûrs. Les parents qui ne comprennent souvent pas l'objectif recherché dans l'encadrement de ces filles qui n'est rien d'autre que le changement de comportements à travers la prise de conscience de toutes les valeurs qui sont en elles, les démobilisent. Or, il faut pouvoir retenir ces filles parce que le changement de comportement est un long processus. Ce n'est pas tout de suite perceptible. Par rapport au sous projet maintien des filles à l'école exécuté par Educo-Bénin, la difficulté réside au niveau du suivi des filles au regard du volume d'enfants qui reçoit les kits scolaires. Nous en avons 30.000 au plan national pour une vingtaine d'animateurs par région. Ce n'est pas facile de pouvoir réaliser au moins trois descentes sur le terrain pour voir chacune des filles, faire le suivi scolaire, des visites à domicile, négocier le calendrier domestique des enfants pour assurer leur maintien. A ce niveau nous avons également demandé aux ONGs de s'appuyer sur les points focaux suivi-évaluateurs, les volontaires des Nations unies de l'UNFPA qui est une structure partenaire du projet SWEDD-Bénin. Pour ce qui est autonomisation conduite par Plan international Bénin, c'est beaucoup plus l'installation des filles. La Banque mondiale dans sa politique, lorsqu'on forme les filles pour qu'elles puissent capturer les opportunités économiques, il faut forcément les équiper et les doter d'un fonds de démarrage pour qu'elles puissent démarrer pour s'autonomiser plus tard. A ce niveau le défi est de les former, d'évaluer leurs capacités au démarrage et en même temps avoir la possibilité de les installer. Lorsque nous jetons un regard sur les domaines dans lesquels elles ont été formées, il y a des domaines où les équipements pour leur installation coûtent chers. Par exemple, les panneaux solaires, l'équipement peut aller jusqu'à 800.000F si nous voulons installer l'enfant. Ce n'est pas simple. Nous sommes en train de réfléchir sur la possibilité de les mettre en réseau pour les faire travailler en association de filles formées.

Partagez avec nous vos recommandations et conseils?

Nous allons leur demander une planification assez objective qui partira d'abord de la priorisation des activités phares, c'est-à-dire celles en lien avec les indicateurs à travers lesquels elles seront évaluées. La deuxième chose, c'est de pouvoir mûrir des stratégies en impliquant les acteurs des services déconcentrés de l'Etat pour commencer par préparer la pérennisation. Au cas où le financement devrait partir et les ONGs devraient

Suite à la page 5

Revue annuelle de la composante 1 du projet SWEDD-Bénin/ Zone Sud

La performance de trois sous-projets à la loupe

se retirer du terrain que ces gens puissent continuer la mise en œuvre de ces activités-là. Donc, l'accent doit être vraiment mis sur l'inclusion des autres acteurs sur le terrain, l'inclusion de la communauté également qui doit pouvoir adhérer à la stratégie d'intervention du projet SWEDD-Bénin pour une belle durabilité.



Jaurès Akingbé, Directeur départemental des affaires sociales et de la microfinance de l'Ouémé Plateau

« Les lignes ont bougé sur le terrain »

Les sous-projets de la composante 1.2 du projet SWEDD-Bénin sont entrés dans leur phase opérationnelle sur le terrain depuis janvier 2022. 12 mois après, il est normal de s'arrêter pour faire le bilan. C'est ce qui nous réunit actuellement à Bohicon et chaque Ong de mise en œuvre notamment celles qui sont investies de conduire les interventions au niveau des trois sous-projets ont eu à présenter la synthèse des réalisations durant les douze derniers mois. De façon globale, lorsqu'on apprécie le taux d'exécution physique, on peut constater que des efforts assez louables ont été consentis par les différentes ONGs à travers les interventions qui sont censées impacter les cibles sur le terrain. Globalement les lignes ont bougé sur le terrain même si par endroits il y a encore des activités planifiées qui n'ont pu être réalisées pour diverses raisons. C'est à l'actif tant des ONGs de mise en œuvre que des différentes structures impliquées telles que les structures déconcentrées de l'Etat qui ont également apporté leurs contributions dans la réalisation des activités planifiées à l'agenda desdites ONGs. Les fruits sont en train de tenir la promesse des fleurs. Il faut forcément à travers ce bilan consolider les acquis. Tout ce qui a été fait de bien doit pouvoir être capitalisé. On doit aussi apprendre des erreurs, des insuffisances du passé pour pouvoir mieux rebondir au cours de 2023 qui est en train d'être amorcé. Chacun des acteurs au travers les débats assez riches prend la mesure de l'enjeu des défis qui restent à relever par rapport au gap des interventions qui n'ont pas pu être encore menées pour que le tir puisse être corrigé et permettre l'atteinte des résultats du projet à la fin. Je leur dis de redoubler d'ardeur sur le terrain, de renforcer la synergie d'actions entre elles et entre les acteurs étatiques dans la mesure où, ils sont appelés à prendre la relève, à assurer la pérennisation lorsque les partenaires vont se retirer. Donc, c'est important que le travail puisse se faire la main dans la main en toute et bonne intelligence pour favoriser la sauvegarde des acquis au-delà donc du terme de la mise en œuvre de ce projet.



Mireille HOUNGBO épouse AMOUH, Cheffe Projet SWEDD- Bénin à Plan international Bénin :

« Nous restons engagées ensemble avec tous les acteurs impliqués... »

Plan International Bénin pour le compte du projet SWEDD-Bénin, assure la mise en œuvre des sous projets « Autonomisation des Filles et des Femmes » qui couvre la zone Nord et la zone Sud avec ses ONGs du consortium. Actuellement nous sommes dans un atelier bilan pour évaluer les progrès réalisés au cours de la première année de mise en œuvre du sous projet de la Zone Sud qui a pris fin le 31 janvier dernier. Cet atelier a réuni les principaux acteurs, qui ont été impliqués dans la mise en œuvre de toutes les activités. Il s'agit notamment pour ce qui concerne le sous projet « Autonomisation des femmes et des filles », les directions départementales des affaires sociales et de la microfinance, des directeurs départementaux des enseignements maternel, primaire, des directeurs départementaux des enseignements secondaire technique et de la formation professionnelle, les points focaux des ministères sectoriels qui ont collaboré avec nous dans le cadre de la mise en œuvre de ce sous-projet. De façon globale pour les réalisations physiques de la première année, en ce qui concerne notre sous-projet, nous sommes à 87% et à un taux de consommation financière de 68%. A travers les présentations, les travaux de groupes qui sont en cours, nous sommes en train de travailler pour planifier les actions à mettre en œuvre en 2023. SWEDD est un projet de deux ans qui prend fin en janvier 2024. C'est vrai, tout n'a pas été rose. Il y a eu des difficultés et des approches de solutions ont été proposées avec des actions de recommandations formulées. Au cours de l'an2, il s'agira pour nous de faire valider notre plan de

travail annuel qui est déjà en cours d'élaboration. Suite à cela, les activités vont démarrer vers la fin du mois de février. La principale difficulté quant au volet autonomisation des filles et des femmes, est la non disponibilité de la liste nécessaire pour disposer des 1200 filles ayant décroché à former pour les deux zones. Les échanges sont en cours afin que cette liste soit rendue disponible par l'Unité de Gestion du Projet via le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la formation Professionnelle. Pour la zone Sud par exemple, nous avons à mettre en formation professionnelle 700 filles. Mais 354 filles sont déjà inscrites dans les centres de formation professionnelle. L'autre difficulté concerne la mise en stage professionnel où les filles à la fin de leur stage doivent être suivies pour la recherche de l'emploi. Sur les 663 filles en stage sur 700 prévues, seules 7 ont trouvé d'emploi. Donc un grand travail reste à faire à ce niveau. Mais nous restons engagées ensemble avec tous les acteurs impliqués afin que les objectifs soient atteints, car le projet SWEDD-Bénin ne cible que les filles vulnérables qui ont véritablement besoin de ces appuis.



Parfait Kokou Gbasso, participant à l'atelier bilan
« Les participants ne sont pas venus en tourisme »

Mes observations sont bonnes par rapport à la qualité des invités et le sérieux qui caractérise les travaux. Les participants, pour la plupart sont des gens responsables qui ne sont pas venus en tourisme. Lors des débats nous avons évalué les recommandations de Kétou qui ont permis d'ajuster ce qui peut encore l'être avant de formuler de nouvelles. La deuxième phase des sous-projets qui débute cette année donne un cachet spécial aux bailleurs de fonds. Il est nécessaire qu'on s'attèle à prendre le travail au sérieux. On doit donc corriger beaucoup de choses par rapport au passé afin que les résultats envisagés soient atteints au terme du projet. Je pense que les recommandations qui ont été faites ne seront pas rangées. Des différents acteurs impliqués, chacun s'attèle pour pouvoir effectivement travailler comme cela se doit. Des questions de compréhension, des approches de solutions, le présidium intervient de temps à autre pour canaliser les débats. C'est bon pour le moral. Si tout est mis en application, je crois que la phase2 connaîtra plus de succès que la première phase. Tout va bien et tout le monde s'attèle. C'est un bilan exhaustif qui promet un lendemain meilleur.

Source externe

Consommation

Les prix des abonnements Internet et mobiles explosent

Le coût des services du quotidien flambe de toutes parts. Après les abonnements indispensables tels que l'électricité, le gaz ou encore l'eau, voilà que ce sont ceux des forfaits mobiles et des box Internet, tout aussi incontournables de nos jours, qui accusent de sérieuses augmentations tarifaires. C'est en tout cas ce qu'il ressort du baromètre publié par le comparateur en ligne Ariase et relayé par le magazine 60 millions de consommateurs. la lecture ici.



cost ont plutôt tendance à revoir à la baisse le contenu de leurs offres, sans apporter de changement au tarif. Quant à ceux qui comptent souscrire un nouveau contrat de box Internet, ils doivent tabler sur un abonnement moyen de 29 € par mois pour une offre d'entrée de gamme en fibre optique, soit une hausse tarifaire de 6,1 % sur un an. Comme le rappelle 60 millions de consommateurs, les clients déjà abonnés n'échappent pas non plus à cette flambée des prix. En effet, qui n'a pas déjà reçu un e-mail ou un SMS de son opérateur le prévenant de l'amélioration prochaine de son forfait en contrepartie d'une « petite

» majoration sur sa facture ? Il faut alors se dépêcher de refuser la modification sur son compte ou de désactiver l'option depuis le message. Pire, plusieurs groupes télécoms ont déjà informé leurs abonnés qu'ils allaient répercuter la hausse des coûts des composants électroniques et des matières premières sur le prix de leur forfait. Seule échappatoire, la loi vous permet de résilier sans pénalité au moindre changement de votre contrat du fait de l'opérateur. Cela dit, encore faut-il trouver un autre abonnement moins cher ailleurs...

20minutes

Europe

Les ménages qui dépensent le plus en boissons alcoolisées



moyenne

Les moins dépensiers se trouvent au niveau de la Méditerranée. Les foyers grecs et Italiens consacrent 1 % de leur budget consommation à l'achat d'alcool. C'est mieux que les Néerlandais (1,3 %) et les Espagnols (1,4 %). Ils sont suivis par les Slovénes et les Portugais. Les Français se situent dans la moyenne, puisqu'ils consacrent 1,8 % de leur budget à l'achat de boissons alcoolisées. En 2021, la consommation d'alcool est restée inchangée dans dix pays de l'UE (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Roumanie, Slovaquie). Elle n'a augmenté qu'en Croatie de 0,6 point. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Irlande, en Lettonie, en Lituanie, en Espagne et en Estonie.

20minutes

Les consommateurs de l'Union européenne ont dépensé 128 milliards d'euros dans l'achat de boissons alcoolisées en 2021, soit 0,9 % du produit intérieur brut de l'ensemble des 27 pays membres. C'est ce qu'indiquent les données Eurostat, l'office européen des statistiques, relayées par BFM TV ce jeudi. En moyenne, ces dépenses en boissons alcoolisées repré-

sentent 1,8 % des dépenses totales de consommation des ménages. Tous les pays ne sont pas au même niveau. Ainsi, ce sont les Lettons qui sont les plus dépensiers avec 5 % de leurs dépenses totales de consommation dévolues à l'achat de boissons alcoolisées. Suivent leurs voisins estoniens (4,7 %), les Polonais (3,7 %), les Lituanais (3,6 %).

Les Français dans la

Nigeria

Aliko Dangote signe un accord avec un groupe d'ingénierie chinois pour construire une 4^e cimenterie

La nouvelle cimenterie devrait porter la capacité de production du groupe Dangote Cement au Nigeria de 35,25 millions à 41,25 millions de tonnes par an pour répondre à la demande locale et augmenter les exportations vers d'autres pays africains. Le groupe Dangote Cement, propriété du milliardaire nigérian Aliko Dangote, a annoncé, dans un communiqué publié le 1er février, la signature d'un accord avec la société d'ingénierie chinoise Sinoma International Engineering pour la construction d'une cimenterie d'une capacité de 6 millions de tonnes par an. Cette quatrième cimenterie de Dangote Cement au Nigeria sera implantée dans l'État d'Ogun (Sud-Ouest), a-t-on ajouté de même source. Elle devrait porter la capacité de production du groupe au Nigeria de 35,25 millions de tonnes à 41,25 millions de tonnes pour répondre à la demande locale et augmenter les volumes exportés vers d'autres pays africains, où l'insuffisance des infrastructures a multiplié les opportunités. La cimenterie devrait également produire du clinker que Dangote Cement exporte vers d'autres pays comme le Cameroun et le Sénégal. Outre le Nigeria, le groupe Dangote Cement dispose de cimenteries dans dix pays africains, dont le Cameroun, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Ghana.



Formation

Une formation pour les entrepreneurs qui protègent l'environnement en Afrique



Engagé dans la restauration de l'environnement, le World Resources Institute veut équiper les entreprises pour participer à cette cause. L'Institut et ses partenaires ont lancé un programme de formation et de mentoring. Le World Resources Institute (WRI) a lancé le Land Accelerator Africa, un programme de formation et de mentorat destiné aux entreprises qui restaurent les forêts, les terres agricoles et les pâturages dégradés.

Pour l'année 2023, le WRI a ouvert les candidatures pour un programme de formation virtuelle de trois mois dispensées par des experts. Le programme prévoit également pour les entrepreneurs sélectionnés un accès de trois mois aux cours en ligne de Fledge (un réseau mondial d'accélérateurs d'entreprises), afin de les aider à créer du contenu pour leurs entreprises et à élaborer un modèle financier. La formation s'adresse aux entrepreneurs d'Afrique subsaharienne qui ont entrepris des initiatives dans les domaines de l'agriculture intelligente, la foresterie durable, le reboisement, les produits forestiers non ligneux et des activités similaires. Le programme donne aussi l'opportunité de rencontrer d'autres entrepreneurs en personne lors des Journées d'impact de l'accélérateur terrestre au Malawi, qui se tiendront du 16 au 20 octobre 2023, pour apprendre des entrepreneurs et des formateurs de premier plan. Les participants quittent le programme plus habilités à entrer en contact avec des investisseurs potentiels afin qu'ils puissent faire passer leur entreprise à la prochaine étape de croissance. En plus, ceux qui satisferont à toutes les exigences de participation au programme recevront une subvention d'innovation. Les candidatures au programme sont ouvertes jusqu'au 31 mars.

Sécurité

Les Etats-Unis mèneront des manœuvres militaires conjointes en Côte d'Ivoire et au Ghana, en mars 2023

Deuxième puissance militaire d'Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria et devant le Ghana, la Côte d'Ivoire occupe une place stratégique dans la lutte contre l'insécurité dans la région. L'année dernière, Abidjan avait déjà accueilli l'exercice Flintlock 2022 réunissant 10 pays et 400 militaires. La Côte d'Ivoire et le Ghana vont accueillir de nouvelles manœuvres militaires conjointes pilotées par les Etats-Unis, cette année. Dénommé Flintlock 2023, l'exercice réunira environ 30 pays participants, du 1er au 15 mars 2023. Au total, près de 1300 militaires sont attendus dans les deux pays. L'objectif de cet exercice annuel est de renforcer les capacités des nations alliées des Etats-Unis. L'opération doit permettre d'améliorer l'aptitude des armées de la sous-région à « contrer les organisations extrémistes violentes, à collaborer au-delà des frontières et à assurer la sécurité de leurs populations, tout en respectant les droits de l'homme et en instaurant la confiance avec les populations civiles ». Classée deuxième puissance militaire d'Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria et juste devant le Ghana selon le rapport Global Fire Power 2023, la Côte d'Ivoire avait déjà accueilli le Flintlock 2022 qui avait réuni 400 militaires de 10 pays. L'édition de cette année témoigne de la position stratégique de la nation éburnéenne dans la lutte contre l'insécurité transfrontalière et plus précisément contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. « La forte participation des partenaires africains et internationaux reflète un engagement mutuel à contrer les activités malveillantes et l'extrémisme violent dans toute la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest », a souligné un communiqué du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique. Rappelons que Flintlock est le premier et le plus grand exercice d'opérations spéciales annuel du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique. Il se tient depuis 2005.

Ecofin du 05 Février 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 3 février 2023

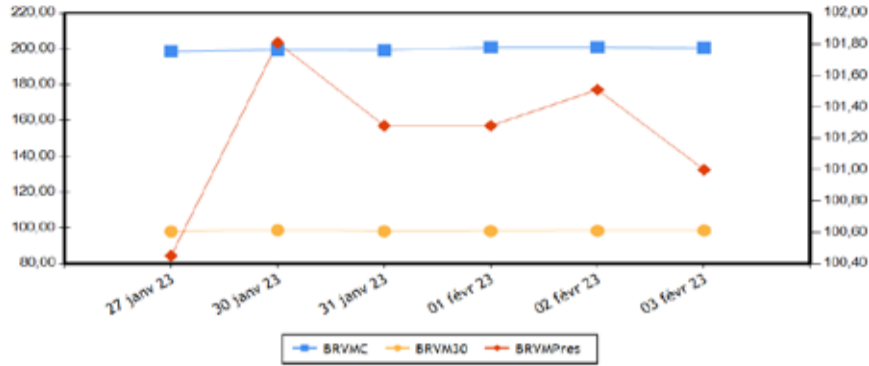
N° 25

BRVM COMPOSITE	200,44
Variation Jour	-0,16 %
Variation annuelle	-1,37 %

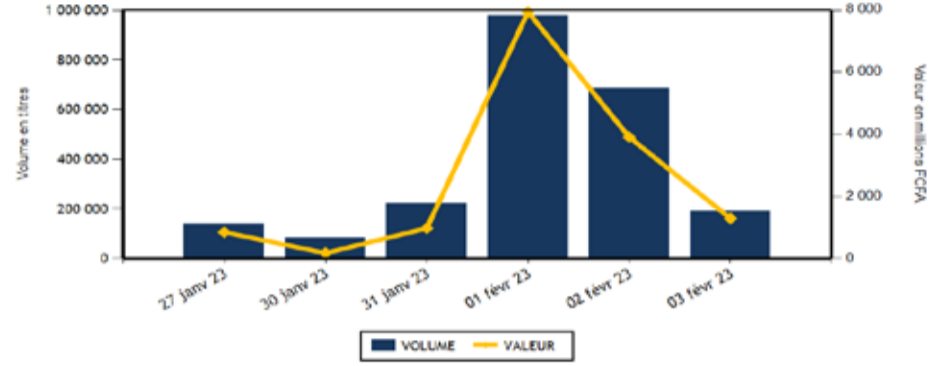
BRVM 30	98,57
Variation Jour	0,15 %
Variation annuelle	-1,43 %

BRVM PRESTIGE	101,00
Variation Jour	-0,50 %
Variation annuelle	1,00 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 456 965 557 380	-0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	190 095	32,48 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 290 635 880	175,67 %
Nombre de titres transigés	38	-11,63 %
Nombre de titres en hausse	14	7,69 %
Nombre de titres en baisse	6	-53,85 %
Nombre de titres inchangés	18	5,88 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 111 590 422 012	0,13 %
Volume échangé	727	-99,87 %
Valeur transigée (FCFA)	4 787 573	-99,86 %
Nombre de titres transigés	7	-41,67 %
Nombre de titres en hausse	4	33,33 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-57,14 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	800	6,67 %	-13,98 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	780	4,00 %	4,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 390	2,96 %	7,34 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	720	2,86 %	6,67 %
SICABLE CI (CABC)	1 040	2,46 %	-11,11 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	800	-5,88 %	-13,51 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	12 020	-2,99 %	3,58 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	10 300	-1,39 %	0,88 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 145	-0,89 %	3,28 %
PALM CI (PALC)	10 050	-0,45 %	-3,23 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,00	-0,50 %	1,00 %	64 889	102 014 460	6,04
BRVM-PRINCIPAL	36	97,20	-0,03 %	-2,80 %	125 206	1 188 621 420	9,52

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	94,67	0,21 %	-9,16 %	5 482	11 993 335	24,72
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	491,00	-0,62 %	0,37 %	119 981	1 219 098 660	9,05
BRVM - FINANCES	15	74,06	-0,07 %	-1,92 %	57 587	34 844 695	6,91
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	0,00 %	-3,14 %	386	521 100	5,27
BRVM - AGRICULTURE	5	286,24	-0,27 %	0,95 %	2 090	15 711 410	5,55
BRVM - DISTRIBUTION	7	349,77	2,51 %	-2,45 %	4 334	8 234 030	25,24
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 221,54	0,00 %	4,21 %	235	232 650	11,89

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,02
Taux de rendement moyen du marché	7,74
Taux de rentabilité moyen du marché	9,00
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	113
Volume moyen annuel par séance	403 279,00
Valeur moyenne annuelle par séance	961 909 639,67

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	6,46
Ratio moyen de satisfaction	30,59
Ratio moyen de tendance	473,27
Ratio moyen de couverture	21,13
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,57
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.

Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN

001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN

Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK

Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI

Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE

Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation

Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINT GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Février 2023
Mercredi 1 Février 2023
Lundi 5 Février 2023
Jeudi 9 Février 2023
Lundi 13 Février 2023
Vendredi 17 Février 2023
Mardi 21 Février 2023
Samedi 25 Février 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 07/02/ 2023

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 07 Janvier 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
Mono		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
Zou	Agoué	Agoué	mercredi	
	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
Collines	Ouédémè	Ouédémè	dimanche	
	Ouessè	Ouessè	jeudi	
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Donga	Bénin	Bénin	jeudi
		Tokotoko	Tokotoko	lundi

Cours des matières Premières Mardi 07 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Promotion du développement durable

Le 8^{ème} Forum de l'investissement de la CNUCED à Abou Dhabi, du 16 au 20 octobre 2023

Tenu chaque année, le Forum mondial de l'investissement de la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) se tiendra, au titre de sa 8^{ème} édition, à Abou Dhabi, capitale des Emirats arabes unis. Au-delà de réunir les décideurs des Etats membres, cette rencontre sera l'occasion de discuter de plusieurs défis des pays en développement.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Investir dans le développement durable ». C'est le thème autour duquel se tiendra la 8^{ème} édition du Forum mondial de l'investissement qui réunit des chefs de gouvernement, des chefs d'entreprise et d'autres acteurs de l'investissement d'envergure internationale. Prévu pour se tenir à Abou Dhabi, capitale des Emirats arabes unis, du 16 au 20 octobre 2023, ce rendez-vous international se veut d'aider à relever les principaux défis résultant des multiples crises globales, notamment la nécessité d'investir dans la sécurité alimentaire, l'énergie, la santé, la résilience des chaînes d'approvisionnement, les infrastructures et la croissance des capacités productives dans les pays les moins avancés. Présentant les principaux thèmes du Forum le 19 janvier dernier, la Secrétaire générale de la CNUCED, Rebeca Grynszpan, a souligné le



rôle essentiel que joue cet événement dans la mobilisation des efforts de la communauté internationale, de l'investissement et du développement pour relever les défis mondiaux, qui se sont à la fois multipliés et amplifiés ces dernières années. « Je constate, a-t-elle précisé, que les investisseurs, les entreprises et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à placer la durabilité et la valeur à long terme au cœur de leurs activités ». A l'en croire, « le Forum mondial de l'investissement vise à les rassembler

pour qu'ils contribuent positivement à la résolution des problèmes les plus pressants aujourd'hui, notamment par le biais du financement et de l'investissement dans le climat ». Le forum aura lieu quelques semaines avant le sommet annuel sur le climat, la COP28, qui se tiendra également aux Emirats arabes unis. Le Forum mondial de l'investissement permettra aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes de faire émerger des solutions et de parvenir à un consensus sur les questions prioritaires, et ses

résultats alimenteront les négociations de la COP28.

Une opportunité majeure

A l'occasion de la présentation des thématiques à aborder au cours dudit Forum, le ministre du commerce extérieur des Emirats arabes unis, Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, a fait savoir : « A l'heure où une grande partie du monde est confrontée à la contraction des marchés et à une reprise post-COVID 19 qui ne s'est pas encore totalement installée, le 8^{ème} Forum mondial de l'investissement de la CNUCED est une occasion importante d'adopter une perspective à long terme ». Il a déclaré que les défis auxquels le monde est confronté, qu'il s'agisse de problèmes systémiques tels que le changement climatique, les inégalités et la sécurité alimentaire ou de l'atténuation de l'impact de la pandémie sur le commerce, l'investissement et la résilience des chaînes d'approvisionnement, nécessitent une unité de but et

d'action à une échelle sans précédent. Dr. Al Zeyoudi a ajouté : « Il est tout à fait approprié que l'événement ait lieu aux Emirats arabes unis, où nous réinventons et remodelons en permanence notre économie pour anticiper les changements futurs. Des décennies d'innovation aux Emirats arabes unis génèrent désormais un niveau de reconnaissance et de confiance dans nos systèmes et processus. Par ailleurs, diverses initiatives nationales ont contribué de manière inédite à attirer des investissements et des talents, transformant notre nation en un véritable centre d'affaires mondial ».

Au sujet du Forum mondial sur l'investissement

Le Forum mondial de l'investissement de la CNUCED est la plus grande plateforme mondiale de dialogue et d'action de haut niveau sur l'investissement et le développement. Il vise à élaborer des stratégies pour relever les défis mondiaux

en matière d'investissement et de développement, à faciliter la mise en réseau des dirigeants mondiaux des affaires et de la politique, à stimuler l'action publique et privée en matière d'investissement pour le développement durable et à offrir une occasion unique d'influencer l'élaboration des politiques d'investissement et de façonner l'environnement mondial de l'investissement. L'événement de cinq jours à Abou Dhabi réunira des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des dirigeants de sociétés mondiales et de bourses, des gestionnaires de fonds souverains, des négociateurs de traités d'investissement, des chefs d'agences de promotion des investissements et de zones économiques spéciales, des experts en localisation des investissements, des dirigeants d'organisations internationales, des parlementaires, des représentants de la société civile, d'éminents universitaires et des médias internationaux.

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offre à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion

Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire

Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne

La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau

La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de

Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandahou

(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Permis de construire au Bénin

La sûreté des investissements mal connue

Recourir à une autorisation avant de construire sa maison n'est des habitudes des Béninois. Le permis de construire n'est pas utile pour bon nombre de citoyens alors qu'il s'est révélé indispensable pour la sécurisation et la sauvegarde des investissements. Le refus donc de satisfaire à cette exigence constitue non seulement un danger public mais également une perte économique pour le propriétaire.

● Rock Amadji

(Correspondant Zou-Collines)

Construire n'est pas un jeu. C'est toute une fortune qui est engagée au regard de la cherté des matériaux de construction. Ainsi, avant de lancer un tel projet, il faudra s'entourer de toutes les garanties sécuritaires afin d'éviter que l'investissement consenti ne soit un jour réduit en poussière. Malheureusement au Bénin, nombreux sont les citoyens qui amorcent leur projet de construction sans aviser un spécialiste du domaine ou sans recourir à une autorisation. Les maisons sont alors construites sans un permis de construire. Or, celui qui veut construire un hangar même en matériaux précaires doit requérir à un permis de construire. « Lorsque vous construisez sans le permis de construire, vous vous exposez et vous exposez la vie des autres aussi », renseigne Dorothee Modeste Mèton Padonou, chef du service habitat, construction et promotion de matériaux locaux par intérim à la Direction départementale du cadre de vie et de développement durable (Ddcvdd) du Zou et des Collines. D'après ses explications, au cours de la construction, il peut y avoir effondrement avec mort d'hommes sur le chantier ou après, ou des cas d'incendie. Si entre temps le dossier avait été soumis à une étude pour obtenir le permis de construire, ces sinistres pourraient être évités. Comme dans nos grandes villes, Bohicon ne fait pas exception à ces scènes d'horreur. A Houawé, les souvenirs sont encore là où un immeuble en chantier au bord du contournement a cédé à l'époque avec mort d'hommes et des blessés dans le rang des ouvriers ayant en charge la construction. Le chef du service habitat, construction et promotion de matériaux locaux par intérim à la Ddcvdd du Zou et des Collines situe la responsabilité à deux niveaux. Selon Dorothee Modeste Mèton Padonou, l'ignorance des citoyens et la méconnaissance des textes justifient la sur-

nance de ces effondrements récurrents d'immeubles qui, pour la plupart, occasionnent des pertes en vies humaines et des dégâts inestimables. « On n'occupe pas le sol de façon anarchique ». En matière de construction, il y a des normes qu'il faut respecter. Mais beaucoup ne le savent pas. Il faut se rendre dans les concessions des collectivités pour s'en convaincre. Le respect de ces normes, exige à toute personne qui veut entreprendre une quelconque construction de faire recours à un permis de construire pour éviter les cas d'effondrement de maisons. Il a aussi pour but de sauvegarder l'investissement et de garantir la sécurité des citoyens.

Une obligation pour tout le monde

L'exploitation du territoire ou du sol est régie par des documents de planification urbaine et ceux d'urbanisme opérationnel comme par exemple le Plan d'aménagement du territoire. A ce titre, pour entreprendre normalement une construction, il faut des préalables. Le permis de construire fait partie de ce préalable qui est obligatoire pour tout le monde. Le décret N°2020-056 du 05 février 2020 portant réglementation du permis de construire et du permis de démolir en son article 8 explique que le permis de construire est une décision administrative qui autorise, sur la base des règles d'urbanisme, de constructions nouvelles, la modification de travaux de construction non achevés, la régularisation de travaux de construction d'un ouvrage entrepris sans autorisation. « Les textes disent que toute personne qui désire entreprendre, implanter, modifier, régulariser une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations, obtient un permis de construire sous réserve des dispositions de l'article 9 dudit décret », commente Dorothee Modeste Mèton Padonou. « Les reculs, les super-



ficies habitables font partie des règles de bien-être. C'est toute une vie qui est en jeu », ajoute-t-il.

Les catégories de permis de construire et les sanctions

Les différentes catégories de permis de construire sont définies par l'arrêté interministériel 2020-092 du 04 mai 2020. Sont de la catégorie A du permis de construire, les bâtiments à faible risque ne comprenant pas de dalle, et dont la superficie hors-œuvre nette est inférieure ou égale à 150 m². Il s'agit-là des constructions simples. Mais attention ! Quand bien même la superficie est inférieure à 150m² et que si une partie de la construction est en dalle, ce n'est plus la catégorie A mais le B. « En son article 18, le décret N°2020-056 du 05 février 2020 mentionne que le recours à un architecte pour un projet architectural n'est pas obligatoire pour les personnes physiques voulant édifier ou modifier, pour leur propre habitation, une construction avec un permis de construire de la catégorie A », nuance le chef du service habitat Zou-Collines. Pour ce qui concerne les bâtiments à usage d'habitation, de bureaux, de magasin ou de commerce dont la hauteur ne dépasse pas trois étages et/ou dont la superficie hors-œuvre est comprise entre 150 et 1500 m², ils sont classés dans la catégorie B même si la construction ne comporte pas de dalle. Au-delà, il s'agit de la catégorie C qui

regroupe les constructions complexes à fort risque, dont les stations d'essence, y compris la construction des étrangers et des institutions internationales. Si ces préalables ne sont pas respectés vous êtes en infraction et par conséquent des sanctions sont appliquées. Le propriétaire des travaux peut être déferé devant le procureur. Si sa responsabilité est engagée, il est poursuivi. La réalisation d'une construction ou d'une démolition sans autorisation ; l'inobservation des formalités d'affichage du permis de construire ou du permis de démolir ; l'opposition à l'inspection des travaux en cours ou achevés ; la poursuite des travaux au mépris d'une suspension ordonnée par le maire de la commune ; ou la non-conformité des ouvrages ou des travaux au permis de construire sont sanctionnées. La réalisation de travaux sans permis de construire est sanctionnée par l'arrêt des travaux et une amende d'un montant allant de 300 000 à 3 000 000 F Cfa. La poursuite des travaux au mépris de la suspension ordonnée par l'autorité administrative est sanctionnée par une amende de 200 000 à 500 000 F Cfa. La reprise des travaux est subordonnée à l'obtention d'un permis de construire.

L'instruction du dossier du permis de construire

Les dossiers de permis de construire introduits sont étudiés par chacune des trois différentes commissions en fonction de la

nature de la construction à réaliser. Ainsi, la commission communale des autorisations d'urbanisme souvent forte de sept membres installée par arrêté du maire étudie les dossiers de permis affectés à la catégorie A et ceux de la catégorie B non complexe. Les dossiers dans la complexité dépasse les compétences de la commission communale sont transférés à la commission départementale pour étude. La commission nationale des autorisations d'urbanisme étudie exclusivement les dossiers de la catégorie C. Que le dossier soit étudié par n'importe quelle commission et à n'importe quel niveau, le permis de construire est délivré par arrêté communal du maire sur la base du procès verbal qui lui est transmis par la commission d'étude. « C'est le maire qui délivre le permis de construire puisque la construction a lieu sur son territoire. C'est aussi en respect aux règles d'urbanisme de chaque milieu, aux documents de planification tels que le plan directeur d'aménagement, le plan de développement communal. C'est pour cela qu'un représentant de la Mairie siège au sein de chaque commission pour attirer l'attention des autres membres sur ces aspects », souligne le chef du service habitat par intérim du Zou et des Collines. Il poursuit en indiquant que le permis de construire est irrévocable. A ce titre, tous les aspects possibles sont étudiés pour le confort du requérant, la sécurisation du domaine et de son investissement. « Vous ne pouvez pas obtenir un permis de construire pour un domaine en litige. C'est pourquoi on exige des titres ou des actes présumptifs de propriété tels que l'attestation de recasement ou le titre foncier ou l'attestation de confirmation de droit », confie Dorothee Modeste Mèton Padonou. Dans ce sens le législateur a innové en introduisant désormais la déclaration de responsabilité d'un architecte assermenté et d'un ingénieur en génie civil comme pièces au dossier à fournir pour mettre fin aux

désordres. « Cela garantit la sécurité et la fiabilité du dossier. Puis, met chacun devant ses responsabilités », rassure le chef du service habitat. L'arrêté interministériel 2020 n°045/Mcvdd/Mdgl/DC/Sgm/Dghc/Sa portant composition des dossiers de demandes des autorisations d'urbanisme en République du Bénin est plus explicite sur les conditions à remplir. Par rapport au coût, le responsable en charge de l'habitat dans le Zou et les Collines estime que les frais ne sont pas exorbitants au vu des avantages à y tirer. Selon l'article 8 de l'arrêté n°2020-045, les bâtiments de catégorie A paient 150F/m² hors œuvre de tous les planchers. Ceux de la catégorie B et C 250F/m² hors œuvre de tous les planchers. Quant aux bâtiments appartenant à des Etats étrangers ou à des organisations internationales, ils paient 1000F/m² ou un montant déterminé en tenant compte des conditions de réciprocité entre les Etats et les organismes internationaux. La décision d'octroi ou de refus doit être notifiée au pétitionnaire dans un délai de trois (3) mois à compter de la date de dépôt de la demande. Ce délai peut-être porté à quatre (4) mois lorsque la nature ou l'importance du projet l'exige. Dans ce dernier cas, le maire est tenu d'en informer le pétitionnaire avant l'échéance des deux (02) premiers mois. Le permis est tacite après un mois de rappel au maire sans réponse. Cependant certains projets sont exclus du permis tacite. Le permis de construire est périmé si les travaux n'ont pas démarré dans un délai d'un an après l'obtention du permis. En somme, le permis de construire doit être le premier réflexe que doit désormais avoir tout citoyen qui aspire réaliser une construction. Il sécurise non seulement le domaine, les usagers mais aussi l'investissement. « Entre investir durablement en prenant toutes les dispositions et investir dans l'à peu près sans lendemain, il faut choisir », conclut Dorothee Modeste Mèton Padonou.

Renforcement du système de protection des enfants au Bénin

Lancement de la plate-forme numérique de gestion des Centres d'accueil et de protection des enfants

Le Bénin dispose désormais d'une plateforme numérique de gestion des Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant (CAPE). Il s'agit d'une plateforme numérique sécurisée via laquelle les personnes ou structures désireuses de créer un CAPE peuvent désormais faire les formalités administratives nécessaires sans être obligées de se déplacer. Elle facilitera l'organisation des sessions annuelles du Comité d'étude des dossiers et assurera autant une meilleure qualité de l'examen des dossiers que des prestations et services aux enfants.

À travers l'application Web <https://cape.social.gouv.bj>, les services de l'Etat pourront connaître la situation de chaque CAPE afin de mieux organiser leurs interventions et de mettre à jour leur base.

C'est une initiative du Gouvernement qui entre dans le cadre des réformes initiées pour le renforcement du système de protection des enfants au Bénin.

Madame Véronique TOGNIFODE, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance a indiqué à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel, le jeudi 02 Février 2023 à Cotonou, que cet outil vient mettre fin aux irrégularités observées dans le rang de certains promoteurs de CAPE.

Elle a rappelé les conclusions peu reluisantes de l'état des lieux réalisés en 2017 dans ce secteur pourtant très déterminant dans la protection des enfants. Par ailleurs, a-t-elle indiqué, « les indicateurs marquaient une absence criarde des normes et des standards en matière d'infrastructures, d'hygiène et d'assainissement, un surpeuplement des centres doublé de la promiscuité, un déficit de soins de santé en cas de besoin, l'absence d'un système de gestion des plaintes, pour ne citer que ces problèmes récurrents ». Il fallait donc engager des réformes sérieuses pour faire respecter



les lois en vigueur en République du Bénin pour le bien-être des enfants

Pour y arriver, Véronique TOGNIFODE a fait le point du chemin parcouru jusqu'ici qui se résume notamment en la prise d'un décret fixant les normes et standards applicables aux Centres d'Accueil et de Protection d'Enfants (CAPE) en République du Bénin ; la délivrance d'agrément aux promoteurs à jour ; la fermeture de certains CAPE mettant en jeu la santé et/ou la vie des enfants vulnérables pensionnaires; le démarrage du processus de relecture de la Loi portant code de l'enfant et l'avènement de cette plateforme conçue pour accompagner les promoteurs.

Mieux que par le passé, le Gouvernement fera preuve de rigueur dans la gestion des CAPE. Et à l'occasion du lancement, la Ministre s'est montrée très ferme : « Le Gouvernement du Bénin, à travers mon département ministériel combattrait avec la dernière rigueur, et ce avec toutes les institu-

tions de l'État impliquées dans la prise en charge des enfants en situation difficile, tous les centres qui jouent avec les normes et les standards et qui mettent ainsi en danger la vie et l'avenir des enfants ».

Elle a, à cet effet, appelé les acteurs à tirer grand profit de cette plateforme.

Dans le rang des partenaires techniques et financiers, c'est une grande satisfaction.

Madame Djanabou MAHONDE, Représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Bénin (UNICEF), présente à la cérémonie de lancement a félicité le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance pour cette initiative qui vient s'ajouter aux avancées déjà en cours pour le renforcement du système de protection des enfants au Bénin. Elle a réitéré l'engagement et la disponibilité de son organisme aux côtés du Gouvernement béninois pour le respect des droits et l'épanouissement des enfants.

Source externe

CHAN 2023

Le Sénégal brise le rêve algérien et remporte son premier trophée

À bout du suspense, l'équipe de football locale du Sénégal a remporté son premier Championnat d'Afrique des Nations en s'imposant samedi 4 février devant l'Algérie (0-0, tab : 5-4). L'embellie du football sénégalais, vainqueur de sa première CAN, il y a un an, se poursuit. Le football sénégalais débute l'année 2023 comme il avait commencé celle de 2022. À deux jours de la célébration du premier anniversaire de la première victoire à la CAN, les Lions

locaux ont ramené d'Algérie un trophée pour rendre la fête encore plus belle. Les hommes de Pape Thiaw ont fait (presque) comme ceux d'Aliou Cissé en remportant, le premier CHAN de l'histoire du foot sénégalais. Spectacle décevant

Ce match ne laissera pas un grand souvenir au niveau du spectacle, tant il a été fermé et avare en occasions de buts. Pouvait-il en être autrement quand les deux meilleures défenses du CHAN se font face – un seul but encaissé

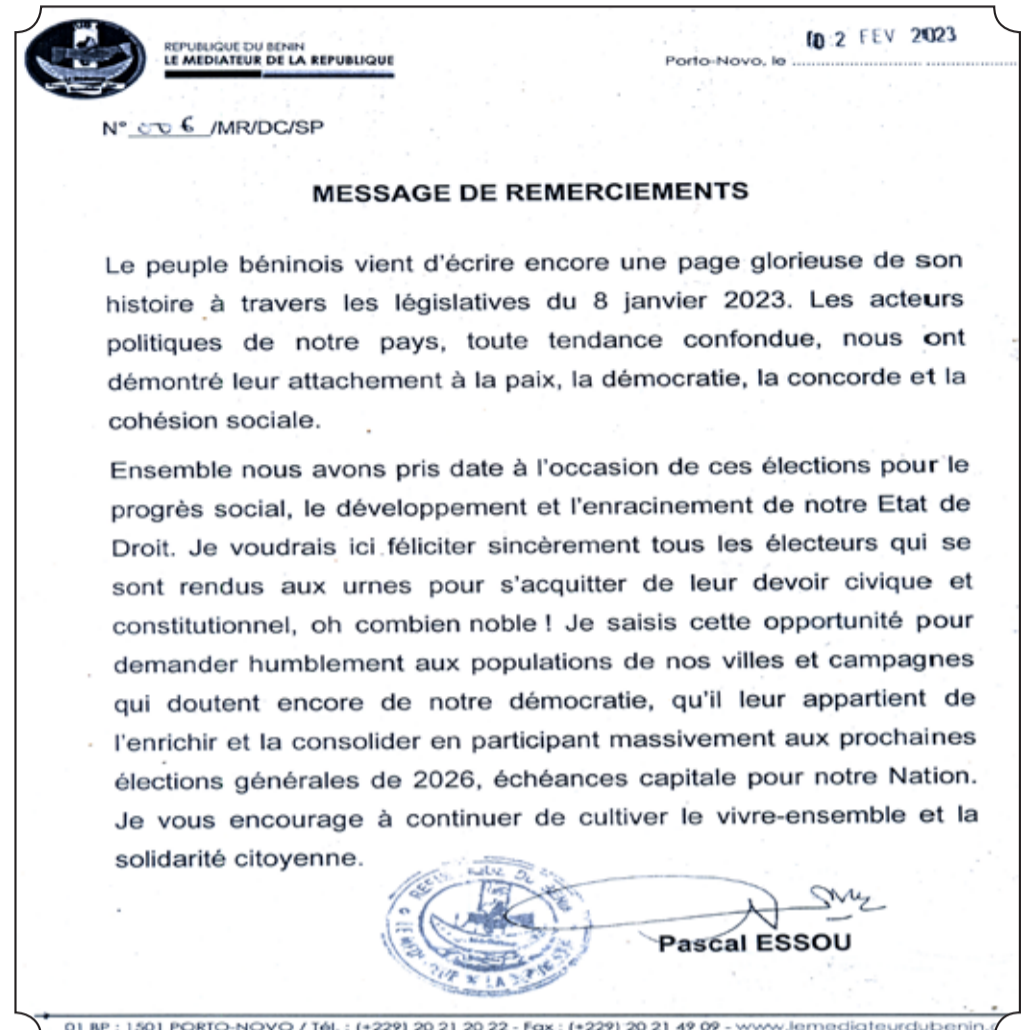
pour le Sénégal et aucun pour l'Algérie. Il a fallu attendre ainsi plus d'une heure pour voir la première frappe cadrée du match par l'intermédiaire de Pape Diallo (64e). Dans une ambiance lourde, pas même allégée par les 40 000 spectateurs du stade de Baraki, l'Algérie et le Sénégal ont eu du mal à enflammer cette finale que beaucoup voyaient plus spectaculaire après leur beau parcours pour arriver à ce stade.

Source externe

Elections du 8 janvier 2023

Le médiateur de la République remercie tous les acteurs

Pour une bonne organisation des élections législatives du 8 janvier 2023, le Médiateur de la République remercie tous les acteurs....



Investissement au Bénin

Des opportunités de sous-traitance avec de nouveaux investisseurs

La cinquième édition des "JEUDIS DE L'INVESTISSEUR" a eu lieu le jeudi 02 Février 2023 à Cotonou. A l'occasion, plusieurs nouveaux projets portés par des investisseurs ont été présentés aux opérateurs économiques béninois avec des possibilités de sous-traitance.

● Bidossessi WANOU

Organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin et le Conseil National du Patronat pour favoriser une occasion de réseautage entre les entreprises locales et celles étrangères installées au Bénin, la cinquième édition des "Jeudis de l'investisseur" a eu pour thème, « investir au Bénin : Présentation des opportunités de sous-traitance et de prestations de service des nouveaux investisseurs à l'écosystème du secteur privé béninois ». Selon l'Apiex, le développement économique nécessite un meilleur cadre de collaboration entre les entreprises locales et étrangères et c'est ce qui a justifié ce thème. Dans son mot d'ouverture, Laurent GANGBES, Directeur Général de l'APIEX a expliqué l'importance d'un partenariat de sous-traitance entre les entreprises étrangères et locales. La présentation de nouveaux projets portés par des investisseurs tels que Fabrimetal; ECOMA Bénin, Grands Moulins du Bénin; M Auto; Lune cashews Afrikan



Ceramics Solutions ; Bénin textile; Premium Rice Mills Industries; Unicarton, SIAB S.A et Wapack ont été exposés à l'assistance suivi d'échanges. Ces différents prestataires interviennent dans divers domaines d'activité à savoir : la menuiserie aluminium, la sidérurgie, l'agroalimentaire, la production de carreaux, le transport, l'énergie, le textile et la fabrication de cartons. Dans leur présentation, de nombreux investisseurs ont souligné des besoins de packaging de qualité surplace au Bénin, ce qui leur permettra de limiter les importations. D'une entreprise à l'autre, l'accès à des packages de

qualité pour la production est un défi encore entier au Bénin. C'est un marché ouvert encore et le peu d'entreprises qui s'y exercent n'arrivent pas encore à satisfaire convenablement les attentes des investisseurs. C'est pour cela qu'ils ont souhaité que les porteurs de projet explorent ce secteur et misent surtout sur la qualité pour répondre au besoin et satisfaire les attentes du marché. La demande est là et ils n'ont qu'à convaincre de leur savoir-faire. Il faut rappeler que les « Jeudis de l'investisseur » est une initiative de l'APIEX qui réunit tous les 2 mois et demi les acteurs du secteur privé national et étranger autour d'opportunités diverses.

Promo Internet

Les forfaits Internet qui donnent le sourire

Encore plus de volumes

Forfaits jours

Prix	Volume	Validité
100 F	100 Mo	24H
200 F	200 Mo	24H
550 F	560 Mo	3 jours
750 F	770 Mo	3 jours

Forfaits mois

Prix	Volume	Validité
2 000 F	2Go	15 jours
4 000 F	4Go	20 jours
5 000 F	5Go	30 jours
10 000 F	10Go	30 jours

Tape ***123*montant#**

Offre valable jusqu'au 05 Mars 2023

Un monde nouveau vous appelle

☎ 1919 📞 55 50 50 50 ✉ serviceclient@moov-africa.bj

Moov
Africa